

7.2. Etat de Santé

7.2.2. Maladies et affections chroniques

7.2.2.1. Résumé

Les maladies ou affections chroniques (appelées ci-après affections) sont présentes parmi 55% de la population. 35% comptent au moins deux affections (comorbidité). Les femmes souffrent plus fréquemment d'affections chroniques. La comorbidité est également plus fréquente. La prévalence des affections chroniques, et plus spécialement la prévalence de la comorbidité, augmente fortement avec l'âge. Dès l'âge de 65 ans, deux tiers (65%) de la population comptent au moins deux affections.

Les affections le plus fréquemment signalées sont celles de l'appareil locomoteur (surtout l'arthrose et les plaintes prolongées du dos), les affections cardio-vasculaires (surtout l'hypertension artérielle) et les allergies. Chez les femmes, on trouve aussi les migraines. Contrairement aux causes de mortalité, les affections de l'appareil locomoteur sont une cause importante de morbidité.

Il s'avère clairement que fumer a une influence négative sur la prévalence de la comorbidité. Les affections et la comorbidité sont plus fréquentes chez les fumeurs. Cette information souligne l'impact des fumeurs sur la santé publique.

Il existe une relation entre la présence d'affections chroniques et la présence et la gravité des incapacités.

Il n'y a pas de relation apparente entre le niveau d'instruction et de revenu et la présence d'affections chroniques ou de comorbidité.

Les personnes qui se considèrent en bonne ou très bonne santé rapportent moins d'affections chroniques (mais tout de même 0,9 maladie contre 3,3 chez les personnes qui se sentent en mauvaise santé).

La présence d'affections chroniques est différente selon les régions. La prévalence de la comorbidité est la plus élevée en région bruxelloise et en Wallonie

Sauf pour la migraine et l'arthrose (chez les hommes), les personnes souffrant d'une affection chronique sont généralement suivies par un médecin. Les affections les plus fréquentes telles que l'hypertension artérielle, l'asthme, la bronchite chronique et autres broncho-pneumopathies chroniques obstructives sont en général suivies uniquement par le médecin généraliste. Les femmes sont en plus suivies principalement par un médecin généraliste pour les inflammations chroniques de la vessie, les inflammation des articulations et la dépression. Les affections cardiaques graves et l'infarctus sont suivis en règle générale conjointement par le médecin généraliste et le spécialiste.

La consommation de médicaments est très élevée (75% des personnes affectées) dans les cas de maladie cardiaque grave ou d'infarctus, d'asthme, de bronchite chronique, des autres broncho-pneumopathies chroniques obstructives et de diabète.